



AVENIR IMMOBILIER

SAS au capital de 8000 " - RCS Avignon 809221674

Siège social : 4 rue Frédéric MISTRAL 84270 VEDENE

Tél : 04.90.88.37.38 - E-mail : vedene@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : 809 221 674 00017. Titre professionnel: Agent immobilier. Carte professionnelle n° CPI 8401 2016 000 009 469 délivrée par la préfecture du Vaucluse le 30 juin 2016 . Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière
Transaction : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION
Garantie financière Gestion (*): CEGC . 16, rue Hoche, Tour Kupka B . TSA39999 . 92919 La Défense Cedex
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes Ě Barème maximum à compter du 01 Avril 2020

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
> 400.001 "	4.16 %	5.0 %
De 100.001 " à 400.000 "	5.00 %	6.0 %
De 50.001 " à 100.000"	8,33 %	10 %
De 0 " à 50.000"	4166,67 "	5000 "

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le type de mandat.

* **Cas particulier Ē honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence de aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

(*) NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION

Estimation pour expertise (Hors cas particulier)

- ✓ 150 " TTC (125 " HT) pour un appartement
- ✓ 200 " TTC (166 " HT) pour une maison < 150 m²
- ✓ 250 " TTC (208 " HT) pour une maison > 150 m²



AVENIR IMMOBILIER

SAS au capital de 8000 " - RCS Avignon 809221674

Siège social : 4 rue Frédéric MISTRAL 84270 VEDENE

Tél : 04.90.88.37.38 - E-mail : vedene@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : 809 221 674 00017. Titre professionnel: Agent immobilier. Carte professionnelle n° CPI 8401 2016 000 009 469 délivrée par la préfecture du Vaucluse le 30 juin 2016 . Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière
Transaction : ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération
Garantie financière Gestion (*): CEGC . 16, rue Hoche, Tour Kupka B . TSA39999 . 92919 La Défense Cedex
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations . Barème maximum à compter du 01 avril 2020

- **Honoraires pour les baux de habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**
 - **Commercialisation, visite du logement, constitution du dossier, étude de solvabilité et rédaction du bail :**

Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
6,67 " / m ² HT	6,67 " / m ² HT
8 " / m ² TTC	8 " / m ² TTC

Application du barème de la loi ALUR en zone « normal »

- **Rédaction état des lieux détaillé avec photo :**
2,5 " HT, 3 " TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et à la charge du bailleur
- **Professionnels et commerciaux :**
10 % HT du loyer annuel, soit 12% TTC à la charge du locataire et à charge du Bailleur

Gestion locative . Barème à compter du 01 avril 2020

- **Honoraires de gestion :**
5,83 % HT du loyer annuel, soit 7 % TTC à la charge du bailleur.

Autres forfaits disponibles et dégressivité suivant le nombre de lot par propriétaire (se renseigner ici)

- **Garantie du Loyer Impayé: 2,50 % du loyer chargé**

Dans la GLI sont compris le loyer impayé sans délai de carence, protection juridique, détérioration immobilière (se renseigner à l'agence)



AVENIR IMMOBILIER

SAS au capital de 8000 ” - RCS Avignon 809221674

Siège social : 4 rue Frédéric MISTRAL 84270 VEDENE

Tél : 04.90.88.37.38 E-mail : vedene@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : 809 221 674 00017. Titre professionnel: Agent immobilier. Carte professionnelle n° CPI 8401 2016 000 009 469 délivrée par la préfecture du Vaucluse le 30 juin 2016 . Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière
Transaction : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION

Garantie financière Gestion (*): CEGC . 16, rue Hoche, Tour Kupka B . TSA39999 . 92919 La Défense Cedex
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement fait au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°0160703380G M0415 ouvert auprès du LCL

Nom et adresse du garant : CEGC, 16 rue HOCHE . Tour Kupka B TSA 39999 . 92191 La Défense Cédex

Montant de la garantie : 110.000 ”

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 ” TTC.

En deçà de 25 ” TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.